

**Procès-verbal de la deuxième rencontre régulière du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DES SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS (CSSDN)
CENTRE DE FORMATION EN MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS (CFMVL)**

**Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le lundi
4 décembre 2023, à 17 h 30, en présentiel, local 136 du CFMVL.**

PRÉSENCES :

Enseignants :

Richard Fortin, Mécanique de véhicules lourds routiers
Nicolas Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers
Jérôme Bissonnette, Mécanique d'engins de chantier
Jimmy Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers
William Morneau, Mécanique d'engins de chantier
Marc Lavoie, Mécanique de véhicules lourds routiers

Élèves :

ABSENT William Rousseau, Mécanique spécialisée d'équipement lourd
Clément Vernetui, Mécanique d'engins de chantier

Autres membres du personnel :

Valérie Chamberland, acheteuse
Audrey Dugas, TOS (technicienne en organisation scolaire)

Groupes socioéconomiques et communautaires :

ABSENTE Annie Roy, Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec (APMLQ)
Michaël Bélanger, Société des Surintendants en Transport de Québec (SST-Q)

Entreprises de la région :

Sarah Paré, Paré Centre du Camion Volvo
Frankie Lafontaine, Les Excavations Lafontaine Inc.

1. Accueil, quorum

Ouverture de la séance à 17 h 34.

La présidente accueille les membres et souhaite la bienvenue, constate le quorum et ouvre la deuxième séance de l'année scolaire 2023-2024.

RÉSOLUTION CE 23-24-010

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

M^{me} Sarah Paré présente l'ordre du jour à l'écran et demande une personne pour proposer et une autre pour seconder la motion.

Il est proposé par M. Nicolas Pelletier, secondé par M. Jimmy Pelletier et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté avec un ajout au point no 15 intitulé « Autorisation de sorties éducatives ». Les autres points à partir du point 15 sont décalés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CE 23-24-011

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 18 septembre 2023

M. Vachon présente le document à l'écran. Il n'est pas nécessaire de le lire au complet étant donné qu'il a été remis à l'intérieur du délai prescrit de deux jours ouvrables avant la tenue de la séance.

M^{me} Sarah Paré demande s'il y a des questions et aucune interrogation n'est soumise.

Il est proposé par M. Michael Bélanger, secondé par Mme Valérie Chamberland et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 18 septembre 2023 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au compte-rendu de la rencontre du 18 septembre 2023

Formation obligatoire des membres : La date limite est demain pour les deux nouveaux membres. Le tout a été complété et la reddition de compte sera faite en conséquence.

**RÉSOLUTION
CE 23-24-012**

5. Adoption de la reddition de compte du projet éducatif 2022-2023 du CFMVL

Chaque année, le CÉ doit approuver la reddition de compte du projet éducatif de l'année scolaire antérieure, soit pour 2022-2023. M. Vachon partage le document à l'écran et le parcourt avec les participants.

Aucune question, aucun commentaire sur le document de la reddition de compte du projet éducatif n'a été émis.

Il est proposé par M. Frankie Lafontaine, secondé par M. Marc Lavoie et résolu :

QUE la reddition de compte du projet éducatif 2022-2023 du CFMVL soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La version adoptée sera publiée sous peu sur notre site web taformation.ca/cfmvl.

6. Mise à jour budgétaire de novembre

M. Vachon a procédé à la mise à jour annuelle des budgets du centre. Elle a été effectuée pour les deux unités administratives, soit le 430 (4 programmes de mécanique et pièces) et le 431 (DEP en matelotage).

M. Vachon partage à l'écran le résumé des deux mises à jour financières et répond aux divers questionnements.

Les nouvelles règles d'appropriation des surplus de fonctionnement font en sorte que des initiatives ponctuelles pourront être faites cette année. On parle d'un enseignant supplémentaire, de captation de capsules vidéo par une firme professionnelle ou la mise en page professionnelle de document pour nos élèves.

7. État des inscriptions de et des abandons

Inscriptions :

M. Vachon partage à l'écran l'état de situation. Le groupe ASP démarrant à l'hiver devrait compter 8 étudiants. Le groupe CVPEM devrait en compter 7. Le tableau des inscriptions sera beaucoup plus précis à la prochaine rencontre étant donnée la date limite du 1^{er} mars pour les inscriptions au premier tour.

Abandons :

Le tableau suivant est présenté :

2023 - Centre de formation en mécanique de véhicules lourds (430) Liste des abandons avec comparatif						
Nom du programme		Programme	2023	2022	2021	2020
Mécanique de véhicules lourds routiers		5330	2,66	3,90	7,58	3,33
Mécanique d'engins de chantier		5331	3,65	3,80	5,58	0,19
Conseil et vente pièces d'équipement motorisé		5347	4,36	1,09	0,60	0,00
Matelotage		5365	0,82	2,24	0,98	0,33
Mécanique spécialisée d'équipement lourd		5353	0,00	0,00	0,00	0,33
		TOTAL	11,49	11,03	14,74	4,18

On constate qu'on est à peu près au même point que l'an passé.

8. Directive cellulaire

À la suite de la directive émise par le ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, M. Vachon informe le conseil que les règles en vigueur au centre respectaient déjà les exigences de la directive. Aucune autre intervention n'a été nécessaire.

9. Journée carrière pour MVL et MEC

Retour sur la journée. 30 entreprises au salon et 6 dans les classes. Le taux de satisfaction est à la hausse par rapport à l'an passé. Les commentaires d'améliorations ont porté sur le fait que les élèves du groupe ASP devraient être présents lors de cet événement. La durée des périodes en classe était trop élevée et celle au salon des exposants pas assez élevée. Le comité responsable de l'évènement se penchera sur ces constats pour améliorer la prochaine édition.

10. Portes ouvertes

a. CFMVL et CFMU - Samedi 13 janvier 2024, 9h00 à 15h00 (Matelotage)

Le CFMVL a accepté de faire un évènement uniquement pour le programme matelotage pour favoriser le fait que le CFMU sera en activité lors de cette journée. Il y aura des visites en rotation aux trente minutes entre les deux centres pour permettre à la population de tout voir l'infrastructure utilisée pour le programme.

b. CFMVL – Samedi 27 janvier 2024, 9 h 00 à 15 h 00 (MEC, MVLR, ASP, CVPEM)

L'évènement annuel aura lieu le samedi 27 janvier. L'an passé, l'assistance à l'évènement avait été inédite en termes d'affluence. Les 5 programmes seront représentés. Ainsi, ceux qui n'auront pas pu visiter matelotage le 13 pourront se reprendre à cette date mais seulement pour les installations du CFMVL.

11. Autorisations de sollicitation

a. Noël des élèves du 19 décembre 2023

Nous devons avoir l'aval du conseil d'établissement pour effectuer de la sollicitation monétaire auprès d'autres entités.

Les demandes sont :

- Autorisation de solliciter les fournisseurs du centre pour offrir des présents remis exclusivement aux élèves lors de la fête de Noël du 19 décembre 2023.

Il est proposé par M. Michael Bélanger, secondé par M. Richard Fortin et résolu : que le CFMVL peut solliciter des fournisseurs afin de donner des présents aux élèves lors de l'activité de Noël.

**RÉSOLUTION
CE 23-24-013**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b. Bourses de récompenses aux élèves

La réponse avait été très bonne l'an passé pour la remise de bourses de mérite aux élèves. Au total, 14 000 \$ en récompenses avait été remis. M. Vachon redemande au conseil la permission de solliciter les entreprises pour constituer un lot de bourses de mérite à remettre aux élèves.

Il est proposé par M. Jimmy Pelletier, secondé par Mme Audrey Dugas et résolu : que le CFMVL peut solliciter des entreprises afin de donner des bourses aux élèves.

**RÉSOLUTION
CE 23-24-014**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Projet pilote de stage au programme matelotage

M. Vachon informe le conseil que les expériences des années passées se sont avérées concluantes et nous voulons répéter de nouveau l'expérience.

Cette année, le CFMVL a pu profiter d'une mesure budgétaire de rapprochement avec les entreprises ce qui fait en sorte qu'il est possible pour le centre de défrayer les coûts pour le transport des élèves à Souris, sur l'Île du Prince-Edward.

13. Projet-pilote de formation accrue en milieu de travail**a. Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (CVPEM)**

La cohorte actuelle va bien. Il y aura 4 élèves finissants à Noël. Le recrutement demeure difficile pour ceux qui seront de la cohorte de janvier.

b. Mécanique de véhicules lourds routiers (MVLRL)

Le groupe est à 8 élèves. Il terminera en avril. Étant donné le changement des règles à propos de l'attribution des subventions salariales, nous attendrons l'an prochain pour démarrer une nouvelle cohorte. La planification du cours ressemblera à celle en cours excepté que l'on va terminer en mai au lieu d'avril ce qui fera en sorte que le départ de la formation se fera vers la fin octobre.

c. Mécanique spécialisée d'équipement lourd (ASP)

Nous visons avoir 10 élèves pour cette cohorte. Nous en avons présentement 4 assurés et 4 qui effectuent leurs démarches. De la promotion a lieu présentement.

14. Courrier

Aucun courrier

**RÉSOLUTION
CE 23-24-015****15. Autorisation pour sorties éducatives**

M. Vachon informe le conseil qu'une résolution doit être faite pour autoriser les élèves à faire des sorties éducatives en lien avec les contenus des programmes. Une planification est en cours (visite de poste de contrôle routier, entreprises dans le domaine etc.).

Il est proposé par M. Jérôme Bissonnette, secondé par M. Michael Bélanger et résolu : que le CFMVL peut permettre aux élèves de faire une sortie éducative par groupe de formation pour les programmes de mécanique et de pièces.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Questions du public

Aucun public, aucune question.

17. Date de la prochaine rencontre

En présentiel : lundi 29 janvier 2024

18. Dates des autres rencontres

Lundi 25 mars 2024 et mardi 28 mai 2024

RÉSOLUTION CE 23-24-016

19. Levée de la rencontre

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par M. Marc Lavoie, secondé par Mme Valérie Chamberland et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée : 19 h 20


Signature
Sarah Paré, présidente
pour


Signature
Daniel-Étienne Vachon, directeur